

<b>Procès-Verbal du Conseil Municipal Du lundi 15 AVRIL 2024</b>	
<b>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</b>	<p>L'an deux mille vingt quatre, le lundi 15 avril, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 2 avril 2024, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p><b>Présents :</b></p> <p>Gérard Dèque, <i>Alicia Berthier-Derose</i>, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Sandrine Boillot, Thierry Rolland, Bénédicte Lavier, Laurent Poncet, Hervé LACROIX.</p> <p><b>Excusés :</b> <i>Estelle Remacle, Lucie Rousselet-Jurcevic, Marlène Benoit, Florence Collino.</i></p> <p><b>Absent :</b></p> <p><b>Pouvoirs :</b> <i>Estelle Remacle à Gaël Marandin, Lucie Rousselet-Jurcevic à Samuel Péridy, Marlène Benoit à Laurent Poncet, Florence Collino à Thierry ROLLAND</i></p> <p><b>Secrétaire :</b> Samuel Péridy</p>
<b>Nombre de membres en exercice : 15</b>	
<b>Nombre de Conseillers Présents : 11</b>	
<b>Nombre de Conseillers représentés : 4</b>	
<b>Début de séance : 20h30</b>	
<b>Fin de séance : 22h50</b>	

Le Maire propose de nommer un secrétaire de séance : Samuel Péridy est nommé à l'unanimité.

#### **Préambule : Approbation du PV de conseil municipal du 18 mars 2024**

La version de PV transmise étant incorrecte et rayée, il n'est pas possible de valider ce PV de conseil. Le PV sera soumis à la prochaine séance.

Au demeurant Mme BOILLOT précise qu'elle souhaite que soit mentionné l'indication qu'une partie des élus n'a pas eu accès aux dossier de candidatures des cabinets pour l'étude des sites touristiques.

En effet, M. le Maire rappelle que seul les membres de la commission concernée y ont eu accès. La commission devant donner un avis.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **1. PRETS À USAGE SUR LA PARCELLE AH 413**

1-1 / PRÊT À USAGE SUR LA PARCELLE AH 413 (SANS LA LOGE) À DESTINATION DU GAEC MARANDIN

1-2 / PRÊT À USAGE SUR LA PARCELLE AH 413 (AVEC LA LOGE) À DESTINATION DU GAEC MARANDIN

##### **2. RETROCESSION DES PARCELLES AH 34 ET 35**

**PARTIE BUDGET :**

**3. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION**

3-1 / BUDGET EAU

3-2 / BUDGET FORET

3-3 / BUDGET LOTISSEMENT

3-4 / BUDGET GENERAL

**4. AFFECTATIONS DE RESULTATS**

4-1 / BUDGET EAU

4-2 / BUDGET FORET

4-3 / BUDGET LOTISSEMENT

4-4 / BUDGET GENERAL

**5. BUDGETS PRIMITIFS**

5-1 / BUDGET EAU

5-2 / BUDGET FORET

5-3 / BUDGET LOTISSEMENTS

5-4 / VOTE DES TAUX DE TAXES

5-5 / BUDGET GENERAL

**6. DIVERS**

6-1 / AMENAGEMENT RUE DU VILLAGE

6-2 / REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENTS À UN ÉLU

## **1 / PRETS À USAGE SUR LA PARCELLE AH 413**

### **1-1 / PRÊT À USAGE SUR LA PARCELLE AH 413 (SANS LA LOGE) À DESTINATION DU GAEC MARANDIN**

M. le Maire explique que la CCLMHD souhaite installer un pumptrack sur la commune de Métabief.

Après discussion, il a été convenu que la parcelle communale AH 413, située avenue du Bois du Roi, semblait la plus adaptée à ce projet.

Le GAEC MARANDIN n'ayant plus de titre d'occupation sur cette parcelle depuis sa résiliation en 2015, et le Festival de la Paille devant utiliser une partie de cette parcelle pour l'installation de son camping en juillet 2024 : il est proposé d'établir un prêt à usage de 4 mois du 1er mai au 31 août 2024 au GAEC MARANDIN avec libération de la zone « Festival de la Paille » durant le mois de juillet, puis libération définitive pour l'installation du pumptrack.

La loge, située sur cette parcelle, est exclue de ce prêt à usage car faisant l'objet d'un autre contrat.

Après examen des surfaces restantes, il est donc proposé d'établir un prêt à usage au profit du GAEC MARANDIN Pierre et Thierry, représenté par M. Pierre MARANDIN, sur la partie ouest de la parcelle AH 413.

La surface retenue pour la mise à disposition est de 78a30ca et la location est consentie à titre gracieux.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

**- d'établir un prêt à usage de 4 mois à M. Pierre MARANDIN représentant le GAEC MARANDIN Pierre et Thierry, sur une superficie de 78a30ca, à titre gracieux, sur la parcelle AH 413,**

**- autorise le Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.**

### **1-2 / PRÊT À USAGE SUR LA PARCELLE AH 413 (AVEC LA LOGE) À DESTINATION DU GAEC MARANDIN**

Le GAEC MARANDIN n'ayant plus de titre d'occupation sur la parcelle AH 413 depuis sa résiliation en 2015, il est proposé d'établir un prêt à usage de un an du 1er mai 2024 au 30 avril 2025, reconductible tacitement, au GAEC MARANDIN.

La loge, située sur cette parcelle, sera incluse dans ce prêt à usage.

Après examen des surfaces restantes, il est donc proposé d'établir un prêt à usage au profit du GAEC MARANDIN Pierre et Thierry, représenté par M. Pierre MARANDIN, sur la partie est de la parcelle AH 413.

La surface retenue pour la mise à disposition est de 24a91ca et la location est consentie à titre gracieux.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

**- d'établir un prêt à usage à M. Pierre MARANDIN représentant le GAEC MARANDIN Pierre et Thierry, sur une superficie de 24a91ca, à titre gracieux, sur la parcelle AH**

413,

- autorise le Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.

## 2 / RETROCESSION DES PARCELLES AH 34 ET 35

Par décision du Maire en date du 02/08/2018, la commune a préempté pour l'acquisition des parcelles AH34 et AH35, appartenant à M. et Mme TREAND, situés en zone 2AUb.

À ce jour, les projets initialement prévus sur ces zones n'ont pas pu être mis en œuvre et M. Pierre Marandin a signifié par courrier du 13 juin 2023 sa volonté d'acquérir ces parcelles.

Afin de respecter la procédure prévue par l'article L.213-11 et R 213-16 du code de l'urbanisme, par courriers recommandés avec accusés de réception envoyés le 9 janvier 2024, la commune a proposé au vendeur initial (l'indivision Tréand) le rachat des biens.

L'indivision n'ayant pas manifesté son intention de récupérer les parcelles dans le délai de deux mois, il est donc proposé de les rétrocéder à l'acquéreur initial : Pierre Marandin au prix initialement convenu soit 2500 €

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :***

***- autorise la rétrocession des parcelles ah34 (21a71ca) et ah35 (34a54ca) pour une contenance totale de 56a25ca pour un montant de 2500 € à m. Pierre marandin.***

***- AUTORISE LE MAIRE À SIGNER LES PIÈCES Y AFFÉRANT.***

## **PARTIE BUDGET**

### **INTRODUCTION**

M. le Maire rappelle que les conseillers ont eu accès à la note synthétique obligatoire, élaborée selon le modèle réglementaire et qui sera publiée sur le site web de la commune pour éclairer la population sur le budget communal.

Une commission finances a eu lieu jeudi 11 avril dernier en présence de Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Bénédicte Lavier, Lucie Jurcevic et Gérard Dèque.

Il dresse le rapport suivant :

L'année 2023 a permis la concrétisation de grands projets préparés depuis 2022 : aires de jeux, réaménagement de l'entrée de village côté Est, poursuite de la rénovation du parc d'éclairages publics, marquage des parkings, mise en place de panneaux lumineux notamment.

Par ailleurs, des études ont été menées, concernant le réaménagement de la Rue du village (phase 1), les projets touristiques, un audit énergétique de 3 bâtiments communaux, les vestiaires du foot, le cimetière, la rénovation énergétique du parc immobilier (AMI).

Cette année 2023 aura aussi été marquée par la poursuite du soutien aux associations de notre commune pour la mise en oeuvre de manifestations diverses.

La commune a souhaité porter un effort sur la communication ( équipement en panneaux, réunions de quartiers, bulletin municipal, un renversant, et d'autres réunions publiques notamment concernant le PLU...).

Le contexte économique, est toujours tendu avec une inflation à 4,9 % selon l'INSEE.

Concernant les ressources humaines, la commune a dû faire face à des mouvements de personnel et des difficultés de recrutements, comme beaucoup de professionnels.

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité : les travaux de réaménagement de la Rue du village, la création du cimetière (démarrage des travaux imminent), la rénovation des vestiaires (en cours), installation de dispositif de vidéoprotection, rénovation de nos appartements, achats de matériel pour les services techniques...

Avec un montant de recettes réelles de 2 317 339,61 € en 2023, ( contre 2 599 814,36 € en 2022) et un montant de dépenses réelles de 1 703 467,42 € en 2023 (contre 1 702 330,67 € en 2022), notre commune dégage une épargne brute de 613 872,19 € cette année, et une épargne nette de 352 404,72 € (déduction faite des annuités d'emprunts)

Pour information, l'épargne brute a augmenté de 52 % par rapport à 2016, et l'épargne nette de 35 % par rapport à 2016.

Nous le savons, notre territoire doit rester dynamique, attractif, et s'adapter à sa population, qu'elle soit permanente ou saisonnière et l'enjeu est de taille pour maintenir les équipements et les services à la hauteur des attentes de nos habitants.

Le budget présenté ce soir tient compte de ces différents éléments.

**Ce procès verbal a fait l'objet de remarques inscrites sur le PV de la séance du 06/05/24**

Il rappelle que les éléments ont été transmis 10 jours avant le conseil municipal, et que la commission finances a eu lieu jeudi 11 avril, avec possibilité pour les conseillers qui le souhaitent de poser des questions jusqu'au samedi 13 avril.

Si de nouvelles questions apparaissaient ce soir, il sera possible de les noter pour y apporter une réponse complète ultérieurement.

Il propose une présentation synthétique, comportant les principaux éléments du bilan 2023 et la projection 2024, avant de passer au vote des différents documents.

M. le Maire charge Sophie Faivre, Directrice des Services de présenter le budget.

### **3 / COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION**

#### **3-1 / CA BUDGET EAU**

##### **FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Année 2023</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>102 000,00</b>	<b>40 517,36</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES	30 000,00	12 838,23
61 - SERVICES EXTERIEURS		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIE	72 000,00	27 679,13
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>102 000,00</b>	<b>40 517,36</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>123 958,40</b>	<b>65 455,55</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>225 958,40</b>	<b>105 972,91</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Année 2023</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>
<b>70 - Vente de produits finis, prestati</b>	<b>122 000,00</b>	<b>110 551,87</b>
<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>002 - Excédent de fonctionnement re</b>	<b>97 076,57</b>	<b>97 076,57</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>219 076,57</b>	<b>207 628,44</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>6 881,83</b>	<b>6 881,83</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>225 958,40</b>	<b>214 510,27</b>

<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Année 2023</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>108 537,36</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
21 - Immobilisations corporelles	200 000,00	22 945,38
23 - Immobilisations en cours	124 914,86	
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>324 914,86</b>	<b>22 945,38</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>6 881,83</b>	<b>6 881,83</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>331 796,69</b>	<b>29 827,21</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
001 - Excédent d'investissement reporté	207 838,29	207 838,29
13 - Subventions d'investissement reçues		16 484,00
20 - Immobilisations incorporelles		
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>207 838,29</b>	<b>224 322,29</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>123 958,40</b>	<b>65 455,55</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>331 796,69</b>	<b>289 777,84</b>

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
<b>Solde d'investissement</b>		<b>259 950,63</b>

M. le Maire cède la Présidence à M. le Premier Adjoint et se retire au moment du vote.

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, M. le Maire s'étant retiré et ne participant pas au vote :***

- approuve le Compte administratif du budget Eau***
- autorise le Maire à signer les pièces y afférant***

### 3-2 / CA BUDGET FORET

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>63 500,00</b>	<b>23 759,85</b>
61 - SERVICES EXTERIEURS	55 000,00	16 285,03
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 500,00	7 474,82
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>30 500,00</b>	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>94 000,00</b>	<b>23 759,85</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>28 271,58</b>	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>122 271,58</b>	<b>23 759,85</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>62 900,00</b>	<b>71 377,22</b>
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>59 371,58</b>	<b>59 371,58</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>122 271,58</b>	<b>130 748,80</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>122 271,58</b>	<b>130 748,80</b>

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
<b>Solde de fonctionnement</b>		<b>106 988,95</b>

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
001 - Déficit d'investissement reporté		
21 - Immobilisations corporelles	28 271,58	14 235,00
<b>Total dépenses réelles hors opérat</b>	<b>28 271,58</b>	<b>14 235,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>28 271,58</b>	<b>14 235,00</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et reserves		
<b>Total recettes réelles hors opératio</b>		
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>28 271,58</b>	
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>28 271,58</b>	

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
<b>Solde d'investissement</b>		<b>-14 235,00</b>

M. le Maire cède la Présidence à M. le Premier Adjoint et se retire au moment du vote.

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, M. le Maire s'étant retiré et ne participant pas au vote :***

***- approuve le Compte administratif du budget Forêt***

- autorise le Maire à signer les pièces y afférant

### 3-3 / CA BUDGET LOTISSEMENT

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
002 - Déficit de fonctionnement reporté	17 030,14	17 030,14
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>17 030,14</b>	<b>17 030,14</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>239 924,52</b>	<b>237 554,26</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>256 954,66</b>	<b>254 584,40</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
75 - Autres produits de gestion courante	19 400,40	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>19 400,40</b>	
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>237 554,26</b>	<b>237 554,26</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>256 954,66</b>	<b>237 554,26</b>

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
Solde de fonctionnement	0,00	-17 030,14

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
001 - Déficit d'investissement reporté	2 370,26	2 370,26
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>2 370,26</b>	<b>2 370,26</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>237 554,26</b>	<b>237 554,26</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>239 924,52</b>	<b>239 924,52</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>239 924,52</b>	<b>237 554,26</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>239 924,52</b>	<b>237 554,26</b>

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
Solde d'investissement		-2 370,26

M. le Maire cède la Présidence à M. le Premier Adjoint et se retire au moment du vote.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, M.**

**le Maire s'étant retiré et ne participant pas au vote :**

**- approuve le Compte administratif du budget Lotissement**

**- autorise le Maire à signer les pièces y afférant**

### 3-4 / CA BUDGET GENERAL

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>726 480,00</b>	<b>565 050,59</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	237 800,00	188 793,16
61 - SERVICES EXTERIEURS	390 870,00	281 071,78
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	58 810,00	58 522,58
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	39 000,00	36 663,07
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>506 100,00</b>	<b>500 613,75</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	50 000,00	24 543,81
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 500,00	8 880,33
64 - CHARGES DE PERSONNEL	447 600,00	467 189,61
<b>014 - Atténuations de produits</b>	<b>164 494,00</b>	<b>164 494,00</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>443 490,00</b>	<b>408 692,43</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>62 000,00</b>	<b>61 943,65</b>
<b>67 - Charges spécifiques</b>	<b>2 444,00</b>	<b>1 693,00</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et</b>	<b>1 500,00</b>	<b>980,00</b>
Total dépenses réelles	1 906 508,00	1 703 467,42
Total dépenses d'ordre	3 945 711,69	51 097,26
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 852 219,69</b>	<b>1 754 564,68</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>104 634,00</b>	<b>113 611,97</b>
<b>73 - Impôts et taxes</b>	<b>18 000,00</b>	<b>20 633,00</b>
<b>731 - Impositions directes</b>	<b>1 268 000,00</b>	<b>1 412 216,57</b>
<b>74 - Dotations et participations</b>	<b>605 134,84</b>	<b>629 072,84</b>
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>117 989,00</b>	<b>137 504,93</b>
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>2,00</b>	<b>3,04</b>
<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et prov</b>	<b>1 202,00</b>	<b>1 202,00</b>
<b>013 - Atténuations de charges</b>	<b>2 489,00</b>	<b>3 095,26</b>
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>3 734 768,85</b>	<b>3 734 768,85</b>
Total recettes réelles	5 852 219,69	6 052 108,46
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>5 852 219,69</b>	<b>6 052 108,46</b>

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	
	Budget	Réalisé
Solde de fonctionnement	0,00	4 297 543,78

#### INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Année 2023</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>
001 - Déficit d'investissement reporté		
16 - Emprunts et dettes assimilés	262 467,47	261 473,98
20 - Immobilisations incorporelles	122 960,00	34 078,98
21 - Immobilisations corporelles	1 905 814,00	994 975,49
23 - Immobilisations en cours	2 512 894,10	
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>4 804 135,57</b>	<b>1 290 528,45</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>15 163,78</b>	<b>11 803,78</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>4 819 299,35</b>	<b>1 302 332,23</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Année 2023</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>
001 - Excédent d'investissement reporté	565 499,62	565 499,62
10 - Dotations, fonds divers et réserves	83 691,26	54 715,74
13 - Subventions d'investissement reçues	209 233,00	222 610,40
16 - Emprunts et dettes assimilés		960,00
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>858 423,88</b>	<b>843 785,76</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>3 960 875,47</b>	<b>62 901,04</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>4 819 299,35</b>	<b>906 686,80</b>

<b>SOLDE DE L'INVESTISSEMENT</b>	<b>Année 2023</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>
<b>Solde d'investissement</b>		<b>-395 645,43</b>

M. le Maire cède la Présidence à M. le Premier Adjoint et se retire au moment du vote.

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, M. le Maire s'étant retiré et ne participant pas au vote :***

***- approuve le Compte administratif du budget Général***

***- autorise le Maire à signer les pièces y afférant***

M. le Maire reprend la Présidence de la séance et soumet au vote les comptes de gestion, conformes au compte administratif

### **3-1B / COMPTE DE GESTION BUDGET EAU**

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :***

- approuve le Compte de Gestion du budget Eau***
- autorise le Maire à signer les pièces y afférant***

### **3-2 B/ COMPTE DE GESTION BUDGET FORET**

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :***

- approuve le Compte de Gestion du budget forêt***
- autorise le Maire à signer les pièces y afférant***

### **3-3 B / COMPTE DE GESTION BUDGET LOTISSEMENT**

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :***

- approuve le Compte de Gestion du budget Lotissement***
- autorise le Maire à signer les pièces y afférant***

### **3-4 B / COMPTES DE GESTION BUDGET GENERAL**

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité***

- approuve le Compte de Gestion du budget Général***
- autorise le Maire à signer les pièces y afférant***

#### **4. AFFECTATIONS DE RESULTATS**

##### **4-1 / BUDGET EAU**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 214 510,27 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 105 972,91 €

**SOLDE DE FONCTIONNEMENT : 108 537,36 €**

**REPORTÉ EN RECETTE DE FONCTIONNEMENT 002**

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 289 777,84 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 29 827,21 €

**SOLDE D'INVESTISSEMENT : 259 950,63 €**

**REPORTÉ EN RECETTE D'INVESTISSEMENT 001**

*Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :*

- approuve les affectations de résultat du budget eau*
- autorise le Maire à signer les pièces y afférant*

##### **4-2 / BUDGET FORET**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 130 748,80 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 23 759,85 €

**SOLDE DE FONCTIONNEMENT : 106 988,95 €**

**REPORTÉ :**

- EN RECETTE DE FONCTIONNEMENT 002 : 92 753,95 €**
- EN RECETTE D'INVESTISSEMENT 1068 : 14 235 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 14 235 €

SOLDE D'INVESTISSEMENT : - 14 235 €

**REPORTÉ EN DÉPENSE D'INVESTISSEMENT 001 : 14 235 €**

*Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité*

- approuve les affectations de résultat du budget forêt*

*- autorise le Maire à signer les pièces y afférant*

#### **4-3 / BUDGET LOTISSEMENT**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 237 554,26 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 254 584,40 €

**SOLDE DE FONCTIONNEMENT : - 17 030,14 €**

**REPORTÉ EN DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT 002**

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 239 924,52 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 237 554,26 €

**SOLDE D'INVESTISSEMENT : - 2 370,26 €**

**REPORTÉ EN DEPENSE D'INVESTISSEMENT 001**

*Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :*

*- approuve les affectations de résultat du budget lotissement*

*- autorise le Maire à signer les pièces y afférant*

#### **4-4 / BUDGET GENERAL**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 6 052 108,46 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 754 564,68 €

**SOLDE DE FONCTIONNEMENT : 4 297 543,78 €**

**REPORTÉ EN**

- **RECETTE D'INVESTISSEMENT 1068 : 908 667,28 €**

- **RECETTE DE FONCTIONNEMENT 002 : 3 388 876,50 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 906 686,80€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 302 332,23 €

**SOLDE D'INVESTISSEMENT : - 395 645,43 €**

**REPORTÉ EN DÉPENSE D'INVESTISSEMENT 001**

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve les affectations de résultat du budget Général

- autorise le Maire à signer les pièces y afférant

## 5 / BUDGETS PRIMITIFS

### 5-1 / BUDGET EAU

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024	
	Propositions Globales	
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>100 000,00</b>	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	28 000,00	
61 - SERVICES EXTERIEURS		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	72 000,00	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>100 000,00</b>	
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>140 831,19</b>	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>240 831,19</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024	
	Propositions Globales	
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	125 000,00	
77 - Produits exceptionnels		
002 - Excédent de fonctionnement reporté	108 537,36	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>233 537,36</b>	
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>7 293,83</b>	
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>240 831,19</b>	

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024	
	Propositions Globales	
21 - Immobilisations corporelles	640 687,99	
23 - Immobilisations en cours	76 800,00	
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>717 487,99</b>	
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>7 293,83</b>	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>724 781,82</b>	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024	
	Propositions Globales	
001 - Excédent d'investissement reporté	259 950,63	
13 - Subventions d'investissement reçues	324 000,00	
20 - Immobilisations incorporelles		
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>583 950,63</b>	
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>140 831,19</b>	
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>724 781,82</b>	

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le budget primitif eau 2024
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

## 5-2 / BUDGET FORET

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>93 753,95</b>
61 - SERVICES EXTERIEURS	86 753,95
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 000,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>32 000,00</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>125 753,95</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>14 000,00</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>139 753,95</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>47 000,00</b>
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>92 753,95</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>139 753,95</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>139 753,95</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
001 - Déficit d'investissement reporté	14 235,00
21 - Immobilisations corporelles	14 000,00
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>28 235,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>28 235,00</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
10 - Dotations, fonds divers et réserves	14 235,00
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>14 235,00</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>14 000,00</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>28 235,00</b>

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le budget primitif forêt 2024
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

### 5-3 / BUDGET LOTISSEMENTS

Ce budget devra être soldé à l'issue de la procédure de révision de PLU en fonction du devenir des terrains acquis en vue d'être aménagés en lotissements.

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
002 - Déficit de fonctionnement reporté	17 030,14
Total dépenses réelles	17 030,14
Total dépenses d'ordre	239 924,52
Total dépenses de fonctionnement	256 954,66

  

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
75 - Autres produits de gestion courante	19 400,40
Total recettes réelles	19 400,40
Total recettes d'ordre	237 554,26
Total recettes de fonctionnement	256 954,66

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
001 - Déficit d'investissement reporté	2 370,26
Total dépenses réelles hors opérations	2 370,26
Total dépenses d'ordre	237 554,26
Total dépenses d'investissement	239 924,52

  

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
Total recettes d'ordre	239 924,52
Total recettes d'investissement	239 924,52

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le budget primitif lotissement 2024
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

#### 5-4 / VOTE DES TAUX DE TAXES

	BASES PREVISIONNELLES 2024	TAUX 2024	PRODUIT
TFB	3 340 000,00	26,47	884 098,00
TFNB	33 400,00	21,90	7 315,00
THRS	2 930 000,00	13,59	398 187,00
CFE	426 500,00	20,23	86 281,00
			<b>1 375 881,00</b>

M. le Maire indique que suite à la réunion de la commission finance une hausse des taux de 1 % avait été envisagée.

Mme BOILLOT précise que cette hausse se justifiait par un projet de budget présentant des investissements conséquents.

Après échange avec la majorité, M. le Maire propose de maintenir les taux à leur niveau actuel.

Une discussion est également engagée sur la majoration des taux de taxe des résidences secondaires.

Malheureusement M. le Maire explique que l'application d'une telle mesure sur la commune pourrait avoir un effet négatif en faisant basculer beaucoup de résidences secondaires en résidences principales, ce qui, dans une certaine mesure pourrait être intéressant mais à trop grande échelle pourrait mettre en péril les hébergements disponibles sur la commune.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour et une abstention (Sandrine Boillot) :**

- approuve le maintien des taux 2023 pour l'année 2024, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

#### 5-5 / BUDGET GENERAL

##### FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>684 510,00</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	241 300,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	326 000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	75 210,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	42 000,00
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>580 200,00</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 000,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	535 200,00
<b>014 - Atténuations de produits</b>	<b>164 494,00</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>414 770,27</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>64 000,00</b>
<b>67 - Charges spécifiques</b>	<b>2 000,00</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et</b>	<b>1 500,00</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 911 474,27</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>3 607 142,99</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 518 617,26</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2024
	Propositions Globales
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>101 226,01</b>
<b>73 - Impôts et taxes</b>	<b>21 750,00</b>
<b>731 - Impositions directes</b>	<b>1 306 500,00</b>
<b>74 - Dotations et participations</b>	<b>579 200,00</b>
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>118 382,75</b>
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>2,00</b>
<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et prov</b>	<b>980,00</b>
<b>013 - Atténuations de charges</b>	<b>1 700,00</b>
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>3 388 876,50</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>5 518 617,26</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>5 518 617,26</b>

## INVESTISSEMENT

**Ce procès verbal a fait l'objet de remarques inscrites sur le PV de la séance du 06/05/24**

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget primitif 2024</b>
	<b>Propositions Globales</b>
001 - Déficit d'investissement reporté	395 645,43
16 - Emprunts et dettes assimilés	269 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	185 560,00
21 - Immobilisations corporelles	2 439 961,85
23 - Immobilisations en cours	1 365 031,99
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>4 655 199,27</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>4 655 199,27</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget primitif 2024</b>
	<b>Propositions Globales</b>
001 - Excédent d'investissement reporté	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	929 667,28
13 - Subventions d'investissement reçues	118 389,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>1 048 056,28</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>3 607 142,99</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>4 655 199,27</b>

Sandrine Boillot demande des précisions concernant l'étude pour la construction d'une école intercommunale à Métabief, ayant entendu que d'autres commune du groupement actuelles ne seraient pas d'accord.

M. le Maire lui indique que les échanges à ce sujet sont compliqués, certains Maires ne participant pas aux réunions, certaines communes changeant d'avis. Une nouvelle réunion doit avoir lieu.

Il évoque également la pétition lancée contre ce projet qui fait état de problématiques issues de l'imagination des auteurs...

Quoi qu'il en soit l'étude ne sera lancée qu'avec l'accord des 5 communes.

Par ailleurs, Mme Boillot s'interroge sur le montant global des investissements prévus en 2024 : 2 439 961,85 € alors que nous avons réalisé 994 975,49 € en 2023.

M. le Maire confirme ce montant, les projets étant en phase opérationnelle.

Le montant disponible pour les investissements futurs est visible à l'article 213 : 1 365 031,99 €, et il sera sans doute nécessaire, pour les futurs investissements de recourir à l'emprunt, la capacité d'emprunt se reconstituant progressivement à partir de 2026.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 voix contre (Sandrine Boillot et Hervé Lacroix) :**

- approuve le budget primitif communal 2024
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

## 6. DIVERS

### 6-1 / AMENAGEMENT RUE DU VILLAGE

Le Maire informe son conseil municipal que dans le cadre des travaux de réaménagement de la Rue du Village, un diagnostic a été effectué sur les réseaux humides.

Concernant les réseaux eaux de pluie : la différence de prix entre la réfection globale des réseaux et la reprise ponctuelle des problématiques, ainsi que l'opportunité d'effectuer des travaux globaux à un coût réduit ont conduit la commune à lancer un marché spécifique pour faire ces travaux simultanément.

Concernant l'assainissement : il a été proposé à la communauté de communes d'effectuer les travaux de reprise des réseaux également en même temps. Malheureusement, ces travaux n'ayant pas été prévus, la communauté de communes hésitait à les réaliser. Une convention d'entente a été proposée pour que la Commune de Métabief avance les travaux puis les refacture à la communauté de communes. Pour ne pas perdre de temps, une tranche conditionnelle a été prévue au marché pour ces travaux.

Concernant l'eau potable : cette portion de réseaux n'a pas été définie comme prioritaire dans les préconisations du schéma directeur AEP établi en 2024 par la CCLMHD, aussi, pour ne pas modifier le planning pluri-annuel des travaux et éviter tout retard dans la réfection de la rue du Village, les réseaux étant encore satisfaisants à cet endroit, il a été décidé de ne pas les reprendre.

### 6-2 / REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENTS

*VU LES ARTICLES L. 2123-18 ET R.2123-22-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES*

*Vu le décret n° 2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat*

*Vu l'arrêté du 11 octobre 2019 modifiant l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat*

*Vu l'arrêté du 26 février 2019 fixant les taux des indemnités kilométriques (cf. annexe : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000038194866/2019-03-01/>)*

En tant que lauréat du dispositif France Tourisme Ingénierie « Rénovation des Stations », la commune a été invitée et fortement incitée à se rendre aux 3èmes Journées Techniques Collectives, les 25 et 26 mars 2024 à Chamrousse, organisées en partenariat avec la Banque des Territoires.

## Ce procès verbal a fait l'objet de remarques inscrites sur le PV de la séance du 06/05/24

Ces 3èmes et dernières JTC, avant le bilan de la 1ère vague du programme, représentaient un temps fort du dispositif en tant que lieu d'échanges, de réflexion collective et de débats, de partage et de retours d'expériences, de mise en réseau entre les différents acteurs, partenaires et destinations.

C'est Samuel Périidy qui s'est libéré pour pouvoir y représenter la commune.

Le montant des frais engagés est de :

- 77,20 € pour l'hébergement,
- 187,50 € de frais kilométriques : 269 km \* 0,697 € selon barème
- 21,10 € de péage

M. Périidy a pris un repas sur ses fonds personnels, mais n'a pas gardé son ticket.

Au total il convient donc de lui rembourser la somme de 285,80 €

M. Périidy, interrogé par M. le Maire en profite pour dresser un compte rendu de cette réunion.

Parmi les participants il était le seul élu, les autres participants étaient plutôt les directeurs de station et chargés de mission.

Il souligne que nous sommes une commune très différente des autres impliquées dans le dispositif (grosses stations des Alpes), qui disposent de moyens financiers bien plus importants.

La commune affiche un gros retard dans la gestion de ce dossier puisqu'elle n'a pas encore recruté son chargé de mission.

### **Demande d'autorisation du conseil municipal**

**Monsieur le Maire propose l'octroi d'un mandat spécial afin de participer à ces rencontres pour Samuel Périidy, Premier adjoint**

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, pourra :**

- Conférer le caractère de mandat spécial au déplacement aux journées techniques FTI à Chamrousse, de Monsieur Samuel Périidy les 25 et 26 mars 2024**
- Considérant qu'en vertu de l'article R.2123-22-1 du code général des collectivités territoriales, les frais de séjour (hébergement et restauration) sont remboursés forfaitairement dans la limite du montant des indemnités journalières allouées à cet effet aux fonctionnaires de l'Etat, soit une indemnité de nuitée de 110 euros pour Paris, ainsi qu'une indemnité de repas de 17,50 euros.**
- Considérant que les dépenses de transport sont remboursées selon les modalités définies par délibération en conseil municipal, soit sur présentation d'un état de frais, précisant notamment l'identité et l'itinéraire de l'élu(e) ainsi que les dates de départ et de retour, auquel il joint les factures qu'il(elle) a acquittées.**

**Considérant qu'en cas d'usage du véhicule personnel, les taux des indemnités kilométriques sont fixés par l'arrêté du 26 février 2019 (cf. lien ci-dessous)**

**<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000038194866/2019-03-01/>**

**D'autres frais peuvent également donner lieu à remboursement, sur justificatif de paiement, dès lors qu'ils apparaissent comme nécessaires au bon accomplissement du mandat, et qu'il peut en être justifié. Sont notamment concernés, les frais :**

**de transport collectif (tramway, bus, métro, covoiturage ...) engagés par les élus au départ ou au retour entre leur résidence administrative et la gare, ainsi que ceux exposés au cours du déplacement ;**

**l'utilisation d'un véhicule personnel, d'un taxi ou de tout autre mode de transport, entre leur résidence administrative et la gare, ainsi qu'au cours du déplacement, en cas d'absence de transport en commun ou lorsque l'intérêt de la collectivité le justifie ;**

**de péage autoroutier, ou de frais de parc de stationnement en cas d'utilisation du véhicule personnel et lorsque les élus s'inscrivent dans le cadre des indemnités kilométriques précisées par l'arrêté du 26 février 2019 précité.**

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

**Décide de prendre en charge les frais de mission, pour se rendre aux journées techniques FTI à Chamrousse, de Monsieur Samuel Périddy les 25 et 26 mars 2024 dans les conditions fixées par la présente délibération, sur présentation de justificatifs, pour un montant de 285,80 €**

Avant de clôturer la séance, Sandrine Boillot demande si la date du 16 mai est bien retenue pour la réunion PLU, M. le Maire confirme, la publication sera faite le 16 avril, 1 mois avant la réunion.

Il précise également que le PADD sera re-débatu le 6 mai prochain en conseil municipal.

Un apéritif sera organisé pour la fête des pères, le 28 juin 2024 à la Salle Sancey Richard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h50

Le Maire, Gérard DEQUE	
Le secrétaire, Samuel PERIDY	